siceco

territoire d'énergie
CÔTE-D'OR

L'organisation du système électrique français

Bienvenue !

- Formation de « 21 minutes » suivi d'un échange avec les participants
- Objectif : mieux comprendre le système électrique

Quelques règles

- Merci de désactiver votre micro sauf lorsque vous posez une question
- Désactivez votre caméra si votre débit internet est faible ; la vidéo est enregistrée et sera disponible sur Youtube
- Si vous avez une question : merci de l'indiquer grâce à l'icône « main levée » (3ème icône en haut) ou par écrit grâce au 2ème icône « afficher la conversation »

Un peu d'histoire

- 5 avril 1884 : communes compétentes pour l'organisation des services publics locaux telle que la distribution du gaz ou de l'électricité
- 1890 : premiers regroupements pour la distribution publique d'électricité
- 15 juin 1906 : communes deviennent autorités concédantes en matière de distribution d'électricité sur leur territoire

Un peu d'histoire

- 1926 : création de la taxe locale sur l'électricité
- 1936 : création du FACE
- 8 avril 1946 : nationalisation des entreprises privées de production, de transport et de distribution d'électricité (création d'EDF)
- 10 février 2000 : entrée en vigueur de la loi NOME (Nouvelle organisation des marchés de l'électricité) => ouverture à la concurrence

Principes fondamentaux

- Le régime d'exploitation de 95% du réseau de distribution français est la concession :
  - ❖Autorité concédante = propriétaire = SICECO
  - ❖Concessionnaire = exploitant = ENEDIS

- 5% du réseau du réseau est exploité :
  - ❖En Régie par la commune ou le Syndicat : Département de la Vienne
  - ❖Par des coopératives agricoles : SICAE Est en Haute-Saône

Principes fondamentaux

- Accès au réseau aux mêmes coûts quel que soit le lieu : réseaux urbains denses / réseaux ruraux longs avec moins d'usagers
- Financement des investissements par la facture d'électricité :
  - « part acheminement » constitue le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux d'élec) = 40% de la facture d'électricité,
  - taxe sur l'électricité perçue par les Communes ou Syndicats

Principes fondamentaux

Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°

Horaires heures creuses - 1H26-6H56 11H56-14H26 - (peuvent varier de quelques minutes)

				Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement						
Heures Creuses - 06kVA - du 04/11/19 au 31/01/20				8,58	25,04	5,5%
Heures Creuses - 06kVA - du 01/02/20 au 31/07/20				8,70	51,91	5,5%
Heures Creuses - 06kVA - du 01/08/20 au 03/11/20				9,07	28,25	5,5%
Heures Creuses - 06kVA - du 04/11/20 au 03/12/20				9,07	9,07	5,5%
Déduction - Heures Creuses - 06kVA - du 04/11/19 au 03/12/19				8,58	-8,58	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 76,52 €)					**105,69**	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation						
Heures Creuses - 06kVA - du 04/11/19 au 03/11/20	**3702** (Enedis)	**6892** (Enedis)	**3190**	**0,0788** [1]	**251,22**	**20,0%**
Heures Pleines - 06kVA - du 04/11/19 au 03/11/20	**3005** (Enedis)	**5510** (Enedis)	**2505**	**0,1148** [2]	**287,55**	**20,0%**
Total Consommation (dont acheminement 158,48 €)			5695		**538,77**	
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			**5695**	**0,00941** [3][4]	**53,59**	**20,0%**
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			**5695**	**0,02250**	**128,14**	**20,0%**
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					**20,69**	**5,5%**
Total Taxes et Contributions					**202,42**	
Total Electricité hors TVA					**846,88**	

Principes fondamentaux

- Péréquation à l'échelle nationale :
  - ❖le Facé (fond d'amortissement des charges d'électrification) réservé aux communes rurales et principalement alimentés par une taxe sur les kWh urbains et financé par le TURPE,
  - ❖ENEDIS assure l'équilibre entre les concessions bénéficiaires et déficitaires,
  - ❖Les Syndicats réalisent plus d'investissements en zone rurale

Le système électrique français

4 grands secteurs :

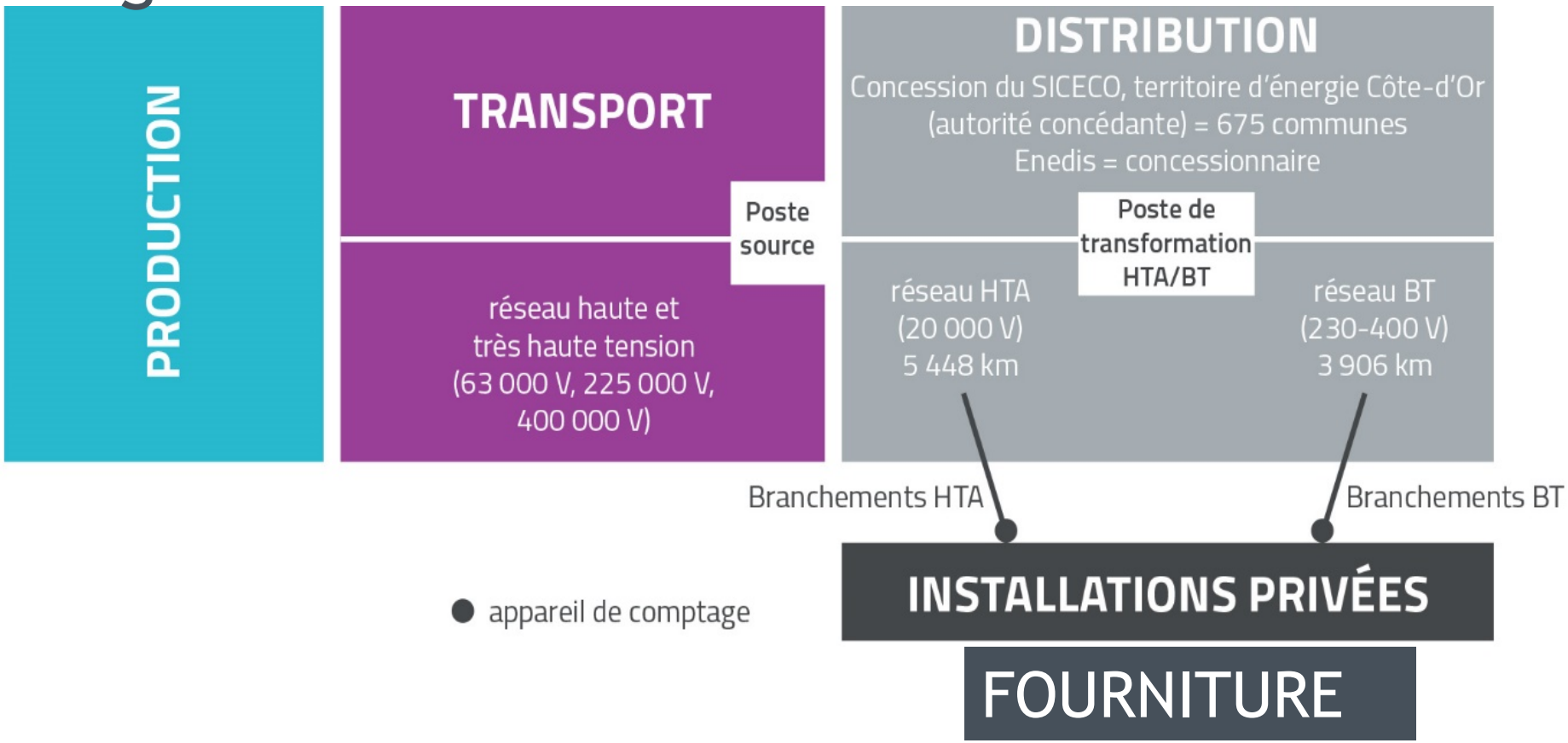

siceco territoire d'énergie CÔTE-D'OR

Le système électrique français

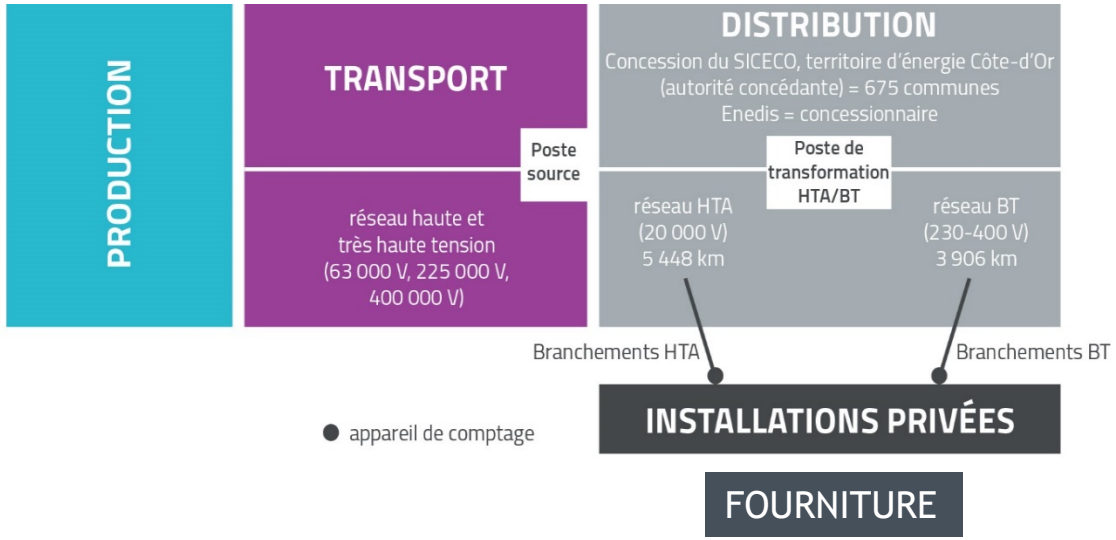

- Production et ENR : concurrence
- Fourniture : concurrence
- Transport : monopole public (RTE filiale d'EDF)
- Distribution : exploitant imposé en monopole public (ENEDIS pour 95% du réseau)

Le patrimoine électrique d'une commune

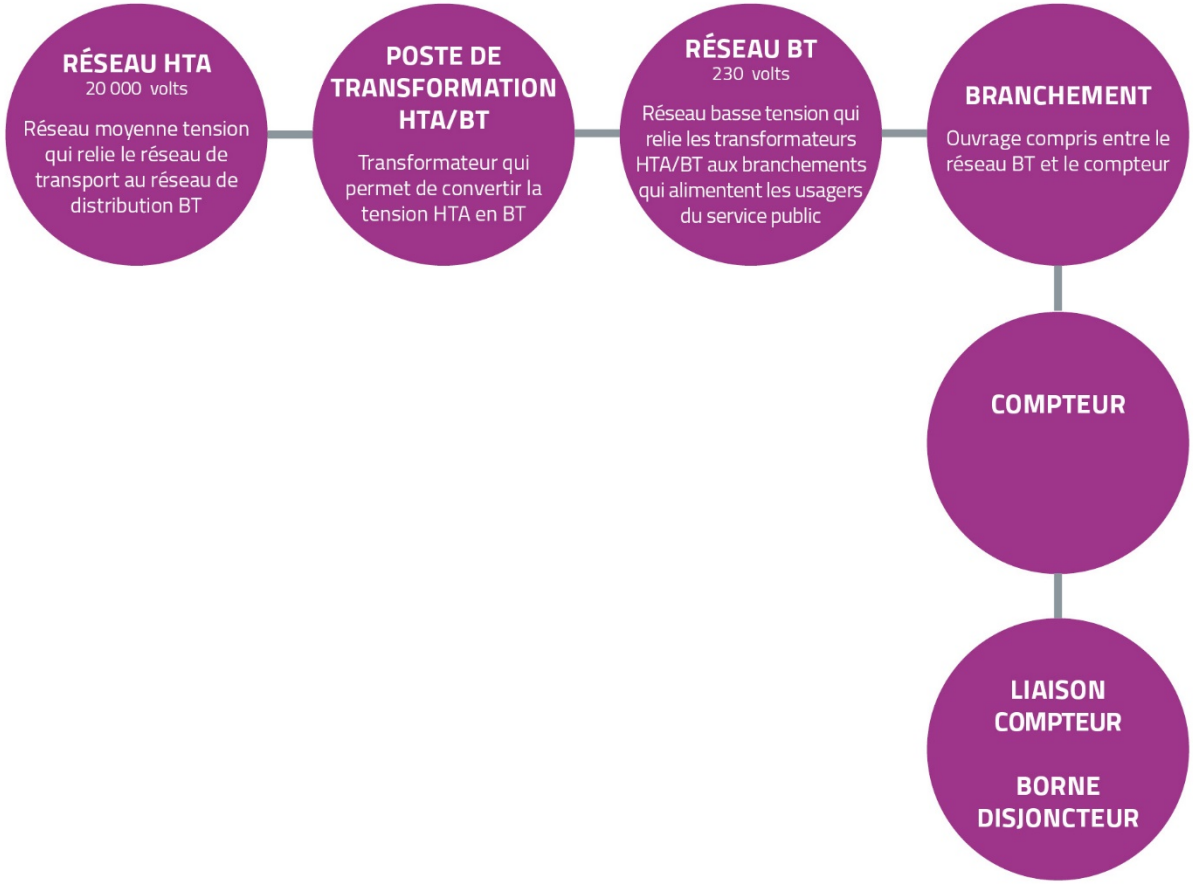

siceco
territoire d'énergie
CÔTE-D'OR

De l'électricité pour tous

- Compétence « Distribution publique d'électricité » est obligatoire
- Elle comprend
  - ❖Le contrôle de concession
  - ❖La surveillance des marchés de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés
  - ❖Les travaux d'investissement sur les réseaux partagés avec ENEDIS

De l'électricité pour tous

- L'Etat impose Enedis comme exploitant,
- Un contrat de concession définit les obligations de l'exploitant
- Contrôle de la bonne exécution de ces missions par le SICECO

Zoom sur le contrat de concession du SICECO

- Contrat de concession signé entre EDF et le SICECO le 31 décembre 1998
- Durée de 30 ans
- Renouvellement à préparer pour le 31 décembre 2028
- La quasi-totalité des autres contrats en France sont déjà renouvelés

Particularités de la concession du SICECO

- Signé avec 8 ans de retard sur les autres
- Convention de partenariat d'1 M€ par an
- Redevance d'investissement avec un taux de rémunération Maîtrise d'œuvre/d'ouvrage avantageux : 12,25%
- Contentieux engagé par ENEDIS pendant 8 ans sur ce point : 650 000€ récupérés par le SICECO
- Concession non départementale

Particularités de la concession du SICECO

- Valeur de remplacement du réseau : 660 M€
- Qualité de distribution très bonne pour l'instant
- Réseau HTA 20 000 V vieillissant : un des plus agés de France => moyenne = 42 ans
- ENEDIS n'engage pas son remplacement

Problématique nationale

- ENEDIS n'utilise pas la totalité du TURPE qu'il perçoit pour renouveler le réseau => 600 à 900 M€ remontent vers EDF chaque année
- Nouveau modèle de contrat de concession :

les dotations aux provisions pour renouvellement du réseau ont été supprimées.

Pour aller plus loin
Projet « Hercule »

- Restructuration d'EDF en 3 branches pour redresser la situation financière et préparer l'avenir dans le cadre du marché intérieur européen

❖EDF Bleu, gérée par l'État : centrales nucléaires et RTE

❖EDF vert, contrôlée par l'État mais cotée en bourse : vente d'électricité, Enedis et énergies renouvelables

❖EDF azur : activités hydrauliques

Pour aller plus loin
Projet « Hercule »

- Problématiques :
  - ❖ Absence totale de concertation avec les AODE
  - ❖ si entrée d'Enedis en bourse :
    - Gouvernance de la distribution publique d'électricité ?
    - Rentabilité au détriment du service public ?
    - Hausse des tarifs pour les ménages ?
    - Droit de propriété des réseaux ?
    - Monopole remis en cause ?
    - Péréquation tarifaire remise en cause ?

Pour aller plus loin
Projet « Hercule »

- Motion de Territoire d'énergie BFC proposée par les 8 syndicats d'énergie et adoptée par l'AG du SICECO le 26 mars 2021 :
  - ❖Associer les AODE aux arbitrages concernant le projet
  - ❖Avoir des garanties sur l'indépendance de la gouvernance d'Enedis dans le cas contraire, laisser libre les AODE de choisir leur concessionnaire
  - ❖Ne pas pénaliser les ménages
  - ❖Pouvoir choisir un exploitant

En savoir plus

- Téléchargeables sur www.siceco.fr
  - ❖Fiche présentation de la compétence distribution publique d'électricité
  - ❖Synthèses des contrôles de concession

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Merci de votre attention

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Merci de votre attention

- Prochaine session :
  - ? à 17h00 : *21 minutes pour comprendre la*

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux